



PROVINCE DU MANITOBA

PROCLAMATION

Mois de la prévention des chutes

- ATTENDU QUE** les personnes âgées ont aidé à bâtir cette province et y ont contribué tout au long de leurs vies;
- ATTENDU QUE** les personnes âgées sont des personnes estimées et importantes au Manitoba, et qu'à la suite d'une chute, elles courent le risque de décéder ou de subir des blessures pouvant entraîner un handicap, des douleurs chroniques, la perte de leur indépendance et une réduction de leur qualité de vie;
- ATTENDU QUE** chaque année au Manitoba, les chutes causent les blessures qui coûtent le plus cher et coûtent 345 millions de dollars à notre système de soins de santé;
- ATTENDU QUE** bon nombre de chutes peuvent être prévenues;
- ATTENDU QU'** il existe diverses ressources pour aider les personnes âgées à prévenir les chutes, notamment le site Web preventfalls.ca/?lang=fr, qui encouragent les personnes âgées à demeurer indépendantes et actives, car cela contribue au vieillissement en santé;

Nous, Audrey Gordon, ministre de la Santé et des Soins aux personnes âgées pour la Province du Manitoba, proclamons par la présente que le mois de novembre 2022 sera le

Mois de la prévention des chutes

dans la province, et invitons toute la population manitobaine à l'observer scrupuleusement.


La ministre

